



La Normandie, partenaire d'un des premiers projets de "vallée régionale de l'innovation" européenne sur l'économie circulaire



Thématique

Type d'actualité
En direct de Bruxelles

Du 9 au 11 septembre 2024 s'est tenue à Bruxelles la réunion de lancement du projet *European Circular Innovation Valley* (ECIV) dont la Région est partenaire.

Coordonné par le gouvernement régional de Navarre, ce projet regroupe 18 partenaires situés dans 12 régions européennes différentes (la Navarre, les 3 provinces du nord des Pays-Bas, les régions suédoises de Varmland, du Dalarna et de Gävleborg, la Normandie, la Lituanie, l'Ecosse, la Wallonie et la région d'Helsinki en Finlande) dans l'optique de faciliter l'émergence d'une stratégie partagée dans le domaine de l'économie circulaire et de lancer des appels à projets conjoints pour encourager le développement de projets innovants entre acteurs de ces différents territoires.

Le projet ECIV fait partie des 5 projets sélectionnés suite au 1^{er} appel à projets européen dédié à la mise en place de « vallées régionales de l'innovation » financé par Horizon Europe, le programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation pour la période 2021-2027. Il recevra à ce titre un soutien total de 14,6 millions € sur 5 ans. La Région recevra près de 2 millions € pour la préparation et le lancement des appels à projets conjoints d'ECIV.



La mise en œuvre d'ECIV sera suivie de près par les services de la Commission en raison du caractère novateur de ce type de projet, au croisement des dynamiques de développement régional et des priorités européennes. A noter également que la création de « vallées régionales de l'innovation » est l'une des actions phares du Nouvel agenda européen de l'innovation (*New European Innovation Agenda*) adopté par la Commission européenne en juillet 2022 dans l'optique de renforcer le positionnement international de l'UE en matière d'innovation deep-tech et de création de start-ups innovantes. Ces « vallées » ont en effet pour objectif d'améliorer les conditions d'émergence de l'innovation dans les territoires européens, notamment en facilitant la définition de stratégies conjointes entre des régions plus ou moins matures en matière de capacités d'innovation et les échanges de bonnes pratiques.

Un deuxième – et dernier – appel européen dédié à la mise en place de nouvelles « vallées régionales de l'innovation » devrait être publié en avril 2025. De plus, en complément des financements proposés par Horizon Europe, la Commission a mis en place une carte européenne des priorités de développement de plus de 150 régions européennes qui souhaitent intégrer cette dynamique des « vallées régionales de l'innovation » pour faciliter la recherche de partenaires et le montage de futurs projets.

Pour en savoir plus: